

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18058 - 70ÈME ANNÉE

La CGTR dénonce la chasse aux militants

La répression syndicale a la dent dure à La Réunion

En dépit des déclarations des représentants de l'Etat, assurant que les patrons et les salariés étaient des partenaires, de nombreux syndicalistes affirment que « la réalité contredit cette déclaration. C'est la chasse quotidienne aux militants ».



Didier Lombard, représentant de l'Union régionale Est de la CGTR, constate que de nombreux manquements au droit du travail ne sont pas pris en compte par les autorités compétentes.

Au cours d'une conférence de presse, Didier Lombard, représentant de l'Union régionale Est de la CGTR, a évoqué les nombreuses atteintes au droit syndical dans les grandes entreprises à La Réunion, comme eRcane (exploitant agricole), So.prestiles (restauration d'entreprise et de collectivité) mais aussi des sociétés comme la SIB, Sogecore, Renault, où des manifestations ont eu lieu l'an dernier contre des licenciements abusifs et des conditions de travail précaires.

Jolfrid Narayanin, victime de pression

Ouvrier agricole depuis 2005, le jeune homme a dénoncé les dysfonctionnements de sa société eRcane, en matière d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail déplorables. Ce dernier est par la suite devenu représentant syndical en 2012, après plusieurs années de revendications auprès de la direction pour des manquements.

Parmi lesquels l'absence d'eau potable ou de WC sur les champs, de masque, de chaussures de travail ou encore les inégalités vis-à-vis de l'ancienneté des salariés. Certains ouvriers avaient droit à 15 ans d'ancienneté, alors que les ouvriers des champs n'avaient que deux années, après plus de 20 ans de travail dans l'entreprise.

Deux mouvements de grève ont été déclenchés en 2012 et 2013, mais ceux-ci n'ont pas abouti. D'une part parce que « nous avons fait confiance à la direction, croyant qu'ils allaient changer les choses »

et d'autre part, parce qu'elle a créé la division chez les salariés. « Certains ont reçu le paiement de leurs jours grevés d'autres non. C'est comme ça qu'on casse une grève et qu'on divise les travailleurs », a expliqué Jolfrid Narayanin.

Ce dernier devient alors la tête de turc de la direction, pour avoir posé les mauvaises questions. Avec plus d'une dizaine d'avertissements, deux mises à pied, toutes deux avec retenue de salaire, le jeune homme est la cible de l'hostilité de la direction. Une direction qui selon Jolfrid Narayanin déforme ses déclarations sur les procès verbaux, lors d'entretien en vue des avertissements.

L'impunité de So.prestiles

Malgré les injustices subies, Jolfrid

Narayanin ne tient pas à mêler ses collègues de travail, dont certains ont reçu des avertissements et mises à pied « parce qu'ils sont proches de moi ou qu'ils me parlent ». Ce dernier connaîtra son sort ce mardi, auprès de l'inspection du travail le matin, et dans la journée par « un tribunal impopulaire ».

En effet, une réunion de la direction d'eRcane prévoit de statuer sur son licenciement. Une situation paradoxale car « l'ensemble des participants à la réunion, qui vont statuer sur mon sort, est composé de mes accusateurs ». En cas de licenciement, ce dernier et son syndicat ont prévu d'aller en justice.

Une situation similaire aux employés de la société So.prestiles, qui n'a pas rémunéré ses salariés depuis septembre 2014. Près de cinq mois sans salaire, certains travailleurs vivent difficilement cette situation. L'un d'entre eux est en arrêt maladie pour dépression, un

autre se retrouve interdit bancaire avec un découvert de près de 13.000 euros, d'autres peinent à espérer un changement rapide.

Pourtant, l'inspection du travail et le tribunal administratif sont au courant de la situation de ces travailleurs, mais « le patron ne veut pas payer ses salariés », a expliqué Jean-Luc Rezan, délégué syndical de la société. Une impunité qui sidère les employés, voyant que la société a remporté le marché des cantines scolaires à Maurice.

De son côté, Jean Ponama, également délégué syndical de So.prestiles, a reçu une mise à pied pour « un manque au bien être à l'encontre de ma hiérarchie, parce que je ne parle pas bien ». La situation pourrait s'envenimer, car les salariés perdent de plus en plus patience, face au mépris du président de So.prestiles, Marc Laqueran.

Céline Tabou



La CGTR souligne qu'en 2015, un syndicaliste réunionnais est encore trop souvent considéré par le patronat comme un adversaire, et pas un partenaire du dialogue social.

Des pressions permanentes

Depuis des années, la CGTR dénonce les répressions, pressions et le harcèlement subit par les délégués syndicaux dans l'ensemble des secteurs d'activité de La Réunion. Dans un contexte économique et social morose, la pression patronale se fait de plus en plus intense. Sans compter, l'absence de dialogue social mit en exergue par l'intersyndicale au cours de ces dernières conférences de presse, la mission des syndicalistes devient de plus en plus difficile.

Les

syndicalistes ont indiqué qu'« on ne parle pas de petites entreprises, mais de multinationales qui touchent les subventions publiques, et qui ont les moyens de mettre les choses en place », notamment le respect de l'hygiène, de la sécurité et de conditions de travail réglementaires. Didier Lombard a conclu qu'« il y a un harcèlement, une volonté de démolir les organisations syndicales ».

Edito

L'alternance à l'austérité, c'était prévu à La Réunion en 2007. Tout a été remis en cause en 2010

Le changement attendu en Grèce est en marche. Dimanche, Syriza est arrivé largement en tête aux élections avec plus de 36 % des voix. Ce score permet à la coalition d'obtenir 149 sièges au Parlement grec, soit près de la majorité absolue fixée à 151. Il a ensuite fallu moins de 24 heures pour que Syriza s'entende avec un allié autour d'une plate-forme. Son partenaire est le parti des Grecs indépendants. Le programme de Syriza vise à remettre en cause la politique d'austérité subie depuis plus de 5 ans par les Grecs. Elle est à l'origine de drame considérables. Jugés comme principaux responsables de cette catastrophe, les socialistes ont subi un revers historique avec moins de 5 % des suffrages.

En France, de nombreux partis tentent de récupérer la victoire. Ce concert de louange ne va pas tarder à atteindre La Réunion. Les soutiens de la dernière heure ne manqueront pas de saluer les avancées pour les forces de progrès, ou de mettre en avant la déroute du Parti socialiste qui faisait partie du gouvernement.

Ils diront avec force que l'austérité n'est pas la solution.

Pourtant, il est un fait : La Réunion subit les conséquences d'une politique d'austérité. Or, l'ancienne majorité de la Région avait tout fait pour que notre île soit épargnée.

Souvenez-vous, c'était en 2007 la signature du Protocole de Matignon. L'aboutissement de plusieurs mois de négociations de Paul Vergès avec le gouvernement avait permis une grande victoire pour La Réunion. C'était l'assurance du fi-

nancement de deux grands chantiers : tram-train et nouvelle route du littoral. Avec cela, le Contrat de plan État-Région ouvrait lui aussi d'importantes perspectives avec l'engagement de l'État de participer à des projets aussi importants que la Maison des civilisations et de l'unité réunionnaise.

En 2010, tous ces efforts ont été remis en cause. C'était le résultat d'une coalition impliquant les partis parisiens. Aujourd'hui, le résultat est connu de tous : le chômage a explosé, et les grands chantiers prévus dans le Protocole de Matignon n'ont pas pu démarrer. Ils auraient pu constituer un rempart à l'austérité en maintenant l'économie réunionnaise hors de l'eau. Cela n'a pas été le cas, et la confiance s'est effondrée. L'alternance à l'austérité, ce n'est pas seulement Syriza en Grèce. C'était aussi le programme de l'Alliance en 2010. Il n'est pas trop tard pour l'appliquer.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
70e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergès ; 1957 - 1964 : Paul Vergès ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

La nouvelle politique de la Banque centrale européenne change tout

Grèce : une dette publique à renégocier

Alors que Syriza vient de remporter les élections législatives, son programme est décrié par la chancelière allemande mais soutenu par la Banque Centrale Européenne (BCE), qui a décidé de racheter de la dette publique et privée, afin de relancer la croissance.



Meeting de Syriza. Syriza veut renégocier la dette de la Grèce. Sa victoire arrive au moment où la Banque centrale européenne s'engage à acheter une partie de la dette des pays de l'UE. Logiquement, cette mesure doit concerner la Grèce et aller dans le sens du programme de Syriza.

De nombreuses menaces pesaient sur les Grecs : sortie de la zone euro, faillite du pays, accumulation des inégalités, et pourtant le peuple grec a décidé de voter contre l'austérité, espérant souffler un peu face aux obligations de la troïka (FMI, UE, BCE). C'est arrivé au moment même où de nombreux dirigeants européens, sauf Angela Merkel, souhaitent un assouplissement des règles européennes, pour pouvoir relancer leur croissance respective.

La BCE dans la ligne politique de Syriza

La Banque centrale européenne (BCE) a décidé de racheter jusqu'à 60 milliards d'euros de dette publique et privée par mois entre mars 2015 et septembre 2016. Cette décision Le président de la BCE, Mario Draghi, a indiqué que le conseil des gouverneurs « a décidé de lancer un programme élargi de rachats d'actifs », au cours de sa

conférence de presse à Francfort. Cette annonce a été faite avant les élections en Grèce, où le parti anti-austérité Syriza a remporté dimanche 25 janvier, les élections législatives. Le programme économique de Syriza a comme axe central de mettre fin à l'austérité, renégocier la dette et relancer la croissance. Le parti de la gauche radicale a annoncé lundi 26 janvier, que son gouvernement allait relever le niveau de vie des Grecs les plus vulnérables, avec la hausse du niveau

de salaire ou de retraite, ainsi que par des allègements fiscaux et la mise en place d'aides sociales pour les plus démunis.

Ces mesures devraient être financées « à hauteur de 6 milliards par les transferts de fonds européens et à hauteur de 3 milliards par des recettes issues de la lutte contre la fraude fiscale », a expliqué au quotidien *Le Monde*, l'économiste Georges Stathakis, l'un des artisans de ce projet économique.

Cependant, la Grèce est toujours exclue des marchés et attend depuis décembre 2014, le versement d'une tranche de plus de 7 milliards d'euros de prêts de ses créanciers. L'annonce du rachat de la dette par la BCE vient conforter le programme de Syriza, qui veut renégocier sa dette.

L'Allemagne réticente

La volonté de Syriza a changé la donne en matière de gouvernance, l'Union européenne va devoir composer avec Alexis Tsipras, prochain Premier ministre grec, et choisir entre l'affrontement et des concessions difficiles à accepter pour certains pays, comme l'Allemagne.

En effet, la chancelière allemande avait évoqué une possibilité du retrait de la Grèce de la zone euro, si Syriza était élu. Désormais, le parti anti-austérité est au pouvoir et devrait compter sur la BCE pour mettre en place son programme politique.

Cependant, Angela Merkel avertit la BCE, « il faut empêcher que la pression pour l'amélioration de la compétitivité diminue à cause de l'action de la BCE », qui s'avère être le programme d'assouplissement quantitatif (QE). En injectant de l'argent frais dans l'économie de la zone euro, la banque centrale veut lutter contre le risque de déflation et soutenir la reprise. Une mesure rejetée par la chancelière qui préfère la compétitivité.

Cette dernière a indiqué à l'attention de Syriza, qu'« il est pour nous important que les mesures du nouveau gouvernement visent la poursuite de la reprise économique de la Grèce, ce qui implique que les engagements pris soient respectés », a déclaré son porte-parole Steffen Seibert. Malgré ces avertissements, le nouveau gouvernement grec a assuré qu'il serait à la hauteur des défis de son pays.

Céline Tabou

Le PASOK passe sous la barre des 5 % Effondrement du PS en Grèce

En 2012, le PS grec était le parti qui avait la majorité absolue au Parlement. Deux ans plus tard, il n'arrive pas à convaincre plus de 5 % des électeurs. Les socialistes sont sanctionnés parce qu'ils ont fait une politique d'austérité. Ce résultat interroge tous les autres partis socialistes européens qui sont partisans de l'austérité. Le PS français tirera-t-il des leçons de ce scrutin ?

En 2009, le PASOK (Parti socialiste grec) est le grand vainqueur des élections législatives en Grèce. Il remporte près de 44 % des voix, et 160 sièges au Parlement. Le PASOK ferme alors un gouvernement socialiste. Il mène une politique d'austérité et doit faire face au mécontentement de la population. Il cherche alors de nouveaux alliés et forme un gouvernement de coalition avec la Nouvelle démocratie (UMP grecque) et LAOS (extrême droite). La même politique est toujours menée. La protestation s'amplifie face aux mesures de régression sociale. La situation est si grave que des élections anticipées ont lieu en mai 2012. Les socialistes subissent une première sanction avec 13 % des suffrages et 41 députés au lieu de 160. Ils sont alors dépassés par Syriza qui compte 52 élus. Aucun gouvernement n'arrive à se former, les électeurs votent à nouveau un mois plus tard, ramener les socialistes à 12 %.

Le PASOK décide ensuite de participer à un gouvernement de

coalition avec Nouvelle démocratie. Les rôles sont donc inversés, mais la politique reste la même, c'est-à-dire l'austérité avec de graves conséquences pour la population.

C'est un Parti socialiste en pleine crise qui se présente aux élections. À quelques semaines du scrutin, il est abandonné par son leader historique, Georges Papandréou.

Dimanche, le PASOK réalise son plus bas score à des législatives. Avec moins de 5 % des voix, il n'a plus que 13 élus au Parlement. Il est devenu le plus petit groupe de l'assemblée grecque. Le score du PS se situe donc très loin de Syriza, et il repasse derrière le Parti communiste. Même l'extrême droite obtient un score plus important que le PASOK.

Ce résultat est la conséquence d'un choix politique : l'application d'une politique d'austérité. La sanction est arrivée, va-t-elle faire réfléchir les autres Partis socialistes au pouvoir en Europe ? Quelles seront les leçons du scrutin tirées par les socialistes français ?

M.M.

Syriza à la tête du nouveau gouvernement

« Aujourd'hui, lundi, à 15H00, Alexis Tsipras sera officiellement nommé Premier ministre par le président de la République Carolos Papoulias » : c'est le contenu du communiqué rédigé par la présidence de la République en Grèce.

Cette phrase signifie que Syriza a réussi à former un gouvernement ayant la confiance de la majorité des députés.

Lors des élections d'hier, Syriza est arrivé largement en tête. Il man-

quait 2 députés pour obtenir la majorité absolue.

Le partenaire de Syriza est un parti qualifié de souverainiste, les Grecs indépendants. Son président affirme que ces 13 députés voteront pour la confiance au gouvernement présidé par Alexis Tsipras.

La COI fait le bilan de l'Année internationale des Petits Etats insulaires en développement

« Elevons notre voix, pas le niveau de la mer »

« Année internationale des Petits Etats insulaires en développement : la COI, force de propositions concrètes pour la défense des intérêts insulaires », c'est le titre du communiqué de la Commission de l'océan Indien rendant compte des actions menées par l'organisation de notre région au cours de l'Année des PEID qui s'est terminée hier.

« L'année internationale des petits Etats insulaires en développement (PEID) se termine aujourd'hui (hier - NDLR) par une cérémonie officielle organisée par le Secrétariat Général des Nations unies à New York. « Cet événement fut une opportunité considérable pour la Commission de l'océan Indien (COI) de faire des propositions concrètes en faveur des pays insulaires notamment pour qu'ils soient reconnus comme une catégorie spécifique au sein du Système des Nations unies et qu'ils bénéficient d'un traitement spécial en matière de développement », précise Gina Bonne, chargée de mission de la COI.

Durant cette année dédiée aux PEID et dont la Conférence internationale de Samoa a été le point d'orgue en septembre 2014, la COI a porté la voix des îles de l'Indianocéanie et plus largement d'Afrique et de l'océan Indien. Elle a notamment fait valoir la nécessité d'un traitement spécifique et différencié de la part de la communauté internationale reposant, entre autres, sur une liste des PEID bénéficiaires d'un tel traitement actualisée et reconnue



par les Nations unies. Dans son plaidoyer prononcé par le Secrétaire général à Samoa, la COI a également plaidé pour l'élaboration d'un Programme des Nations unies pour les PEID comme il en existe pour l'environnement ou encore le développement.

Aux Samoa, la COI a également pu y faire valoir ses expériences innovantes pour le développement durable notamment son étude pilote sur la comptabilité environnementale menée à Maurice. Cette étude constitue une étape cruciale pour la valorisation des écosystèmes.

Toute au long de l'année des PEID, la COI a mis l'accent sur la sensibilisation au développement durable en particulier auprès des jeunes. Ainsi, une campagne de sensibilisation sous forme de spectacle de marionnettes sur la protection des ressources marines et côtières a touché plus de 8 000 enfants de la région. La COI a également profité des célébrations de la journée mondiale de l'environnement, pour mettre en valeur le rôle fondamental que les jeunes peuvent jouer dans la gestion de l'environnement. Le thème de cette action cadre fut « Elevons notre voix, pas le niveau de la mer ».

Di sak na pou di

Un (rapide) courrier de lecteur depuis l'île de La Réunion

J'ai été sensible – sans doute comme de très nombreux Français – à l'appel lancé par l'Association des commerçants de la commune de Dammartin-en-Goële et visant à une collecte de fonds qui permettraient à l'imprimerie CTM de redémarrer ses activités. Souhaitons que cet appel à la solidarité citoyenne soit entendu.

Je ne peux pas cependant ne pas rappeler que notre gouvernement a spontanément fait un don de 1 million d'euros à Charlie Hebdo pour lui permettre de repartir. Et il y eut ce tirage record de plusieurs millions d'exemplaires qui devrait porter une montée en puissance pour les numéros à venir.

Alors, pourquoi pas, à titre exceptionnel comme cela a été le cas

pour Charlie Hebdo, une aide de l'Etat pour soutenir Michel Catalano et ses ouvriers ? Je ne doute pas que d'autres y ont déjà pensé.

**Raymond Lauret,
Île de La Réunion**

LA CANNE C'EST LE SUCRE, MAIS PAS SEULEMENT !

Le grand mérite du communiqué du CIRAD est de signaler, à nouveau, que la canne à sucre et ses produits dérivés correspondent à une réelle chance pour les îles comme La Réunion. Par ailleurs ce communiqué de presse appelle à la réflexion : on peut faire énormément de choses avec la canne mais quelles options choisir et mettre en œuvre ? À l'heure où le Président de La République évoque la nécessité d'un plan de développement pour chacun des pays d'outre-mer, il est urgent que chaque Réunionnais s'approprie cette question et que des solutions communes puissent se dégager. Pour notre part, nous continuons aujourd'hui à publier le communiqué du CIRAD du 20/01/2015 et de faire nos observations à chaud étant entendu que des remarques plus précises, plus argumentées sont nécessaires.



La canne c'est le sucre, mais pas seulement -43-

Communiqué du CIRAD en date du 20/01/2015 (suite et fin)

70 % du parc automobile brésilien au « bio-éthanol »

« Dès les années 70 et le premier choc pétrolier, le Brésil plus gros producteur mondial de sucre, a su exploiter le potentiel biomasse-énergie de la canne à sucre. Plus de 70 % du parc automobile brésilien fonctionne désormais au bio-éthanol. »

Observation : les années 1970 correspondent au premier choc pétrolier qui a entraîné de réactions diverses suivant les Etats. Le Brésil, pour sa part, gros producteur de cannes à sucre a choisi de réagir au choc pétrolier en répandant l'usage des « bio-carburants ». Ainsi, à ce jour, le pays est le plus gros producteur et le plus gros importateur d'agro-carburant (mélange d'éthanol et de d'essence). Il s'agit d'un carburant de première génération avec les avantages et les inconvénients que l'on connaît. Les carburants de deuxième et troisième génération sont actuellement l'objet de recherches en vue de leur développement.

« Mais les produits à base de canne sont multiples, et d'autres ressources sont déjà exploitées grâce à l'essor de la chimie verte. C'est le cas des bioplastiques. Ils peuvent être produits à partir de l'éthanol (provenant lui-même du sucre) ou à partir des pailles de la canne à sucre, longtemps abandonnées dans les champs après la récolte ou brûlées. Cette paille de canne qui est difficile à dégrader, demande l'intervention de bactéries efficaces. Mais les recherches

avancent, et il sera bientôt possible d'obtenir des grandes quantités de bioplastique à partir de ces résidus agricoles »

Vocabulaire : bio-plastique c'est du plastique à partir de la biomasse alors que la plupart des plastiques actuels sont issus du pétrole.

« Les bioplastiques ont des applications diverses et variées dans le secteur alimentaire, les emballages et les produits pharmaceutique et cosmétiques. Les plus grandes marques alimentaires en font déjà usage. Un bémol reste à signaler, il concerne le coût très élevé de sa production (concentrée au Brésil). Mais l'engouement est réel dans le contexte actuel. Les bioplastiques sont en effet biodégradables et renouvelables, ils n'ont surtout aucun impact sur la biodiversité, contrairement aux produits à base de pétrole. »

Observation : certes les emballages de bioplastiques sont plus chers que les emballages plastiques issus du pétrole, mais s'ils sont vraiment biodégradables (et non simplement sécables) leur usage permettrait d'éviter d'aller à la recherche et à l'élimination d'un énième continent de débris plastiques. Par ailleurs la généralisation de leur usage et l'apparition de nouvelles entreprises dans ce secteur seraient de nature à faire baisser les prix.

Georges Gauvin

Oté

La lwa Makron, in sikrodorz ousinonsa in sipozitwar ?

Dopi yèr, bann dépitè i débat si in prozè d'lwa lasanblé nasional é an dé sominm i kont débat. Sirtou i prètan lo gouvèrman i kont la d'si pou anbrèyé, pou pran in pé favèr, pou ropran in nouvo dépar boudikont. I apèl lwa la, la lwa Macron, lo non lo boug la ékri. Souplé koué néna andan la ? Swa dizan sé in lwa pou goumant la krwasanss, pou kré plis laktivité, tousala. Solon mwinn, si mi tronp pa bann syndikat i rofizré lo total èk lo kapital andan la é i invit bann travayèr pou manifèsté. Dan lo prozè d'lwa néna pou bwar é pou manzé i di, néna i di minm sé in lizinn a gaz télman néna lanboutéyaz.

Bann dépitè rantrozot lé pa tro dakor é i domann poukoué fé konpliké kan i pé fé sinp. Na pwinn sifizaman d'tan pou parl dé tout sak néna dodan lèr la, ma pran zis in sèl lékzanp pou zordi. Dan la lwa lé prévi fé travay domoun in pé plis la nwit èk lo dimansh, an gro lo dimansh i dovyindré in zour konm tou lé zour. Néna d'moun i travay déza la nwit, lo dimansh, zour féryé. Bann polisié, bann zinfirmié, doktèr, ponpié, la ni pé konprann, mé la i sazi pa asir la sékirité d'moun i sazi pou rouvèr bann komèrss, bann magazin pou touris.

Donkolor bann dépitè i travay la d'si an so moman. Bann dépitè la vré gosh i vé pa antann parlé d'lwa Makron ditou, i di si i aplik konm i lé, dizon ni pé konsidéré konm in rokil pou tout travayèr, dizon sé in lwa pou dégrinn tout. Andan la néna sak lé dakor osi, in pé dépitè la dwat sanm pou mwinn va vot lo tèks. A mwinn mi di pou rézon, kan ni rogard listwar, bann la drwat la zamé tro défann travayèr boudikont, si banna i vot tèlkèl èk Macron, sirman i dwa pa èt in sikrodorz pou nou, plito in sipozitwar.

Justin